PROVINCE DE QUÉBEC

43^E LÉGISLATURE

1RE SESSION

Québec, le 14 mars 2024

Cabinet de la Lieutenante-gouverneure

Québec, le 14 mars 2024

Aujourd'hui, à onze heures trente, il a plu à Son Excellence la Lieutenante-gouverneure de sanctionner le projet de loi suivant:

n° 55 Loi n° 1 sur les crédits, 2024-2025

La sanction royale est apposée sur ce projet de loi par Son Excellence la Lieutenante-gouverneure.